

Appel à candidatures

Création du site internet « LIFE SOS Criquet de Crau »

LIFE20 FR/NAT/000080



Cahier des charges

Saint-Martin-de-Crau

28 octobre 2021

Intitulé de l'action : Création du site internet

« LIFE SOS Criquet de Crau »

Réf. Action : E1.2

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Table des matières

Préambule	3
1. Contexte	4
1.1. Le Criquet de Crau, en danger critique d'extinction	4
1.2. Le projet « LIFE SOS Criquet de Crau »	5
1.3. Les porteurs de projet	5
1.3.a. Le Conservatoire d'espaces naturels	5
1.3.b. La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône	6
1.3.c. Le Parc zoologique de la Barben	6
1.3.d. Le Parc zoologique de la Citadelle de Besançon	6
2. Création d'un site internet	8
2.1. Les objectifs et attentes	8
2.2. Les cibles	8
2.3. Exemple d'arborescence (à titre indicatif à ce stade)	9
2.4. Exemples de sites web	11
3. Récapitulatif de la demande	13
3.1. Contenu, organisation et graphisme	13
3.2. Nom de domaine, hébergement et maintenance	14
3.3. Référencement et statistiques	14
3.4. Droits et propriétés	14
3.5. Modalités de livraison du site	14
3.6. Budget	15
4. Réponse à la consultation	16
4.1. Proposition financière et technique	16
4.2. Délais d'exécution et de réception	16
4.3. Envoi des propositions	17
4.4. Modalités d'exécution	18
4.5. Critères de sélection des propositions	18
4.6. Contact de suivi de projet	18
Annexes	19

Photo couverture : capture d'écran du film « Un secret de la steppe » d'Éric Serre

Préambule

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, les parcs zoologiques de La Barben et de la Citadelle de Besançon ont obtenu, en août 2021, le feu vert de la Commission européenne pour démarrer le projet LIFE SOS Criquet de Crau. S'étalant sur quatre ans (2021-2025), ce projet vise la sauvegarde du Criquet de Crau, espèce endémique de la Plaine de la Crau et en danger critique d'extinction. Le Criquet de Crau est une espèce « clé », le sauvegarder, c'est sauvegarder tout un écosystème.

Un site internet est un outil incontournable pour sensibiliser le public à la situation de cette espèce. Ce cahier des charges présente les spécificités attendues par les porteurs du projet « LIFE SOS Criquet de Crau » pour la réalisation de ce site web.



Femelle du Criquet de Crau © Lisbeth Zechner - CEN PACA

1. Contexte

1.1. Le Criquet de Crau, en danger critique d'extinction



Criquet de Crau juvénile
© Lisbeth Zechner - CEN PACA

Parfaitement adapté à son milieu et très bien camouflé, le Criquet de Crau *Prionotropis rhodanica* est difficile à observer. Contrairement à la plupart des espèces de criquets, il ne chante presque jamais. Assez grand (le mâle mesure environ 3,5 cm, la femelle 4,5 cm), il est incapable de voler avec ses ailes courtes et se déplace peu. Ce manque de mobilité le rend encore plus vulnérable au morcellement et à la dégradation de son habitat, le « coussoul », écosystème de **pelouses sèches de la Plaine de la Crau**, près d'Arles, entre Alpilles et Méditerranée.

Endémique du coussoul, le Criquet de Crau a connu un déclin spectaculaire au 20^e siècle. Aujourd'hui, il ne reste plus que trois sous-populations connues.

Le coussoul abrite une biodiversité steppique unique. Le pâturage extensif par les moutons est la clé de voûte de la gestion de cet habitat d'exception. Pour le préserver, il a été en partie classé en [Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau](#), cogérée par deux structures complémentaires : le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. En outre, la Crau est également protégée par le réseau européen Natura 2000.



Les coussouls, pelouses sèches de la Plaine de la Crau © Lisbeth Zechner - CEN PACA

1.2. Le projet « LIFE SOS Criquet de Crau »

Le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) est l'un des principaux outils financiers de la Commission européenne pour soutenir des projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Il s'adresse à des porteurs publics et privés et vise à promouvoir et à financer des projets innovants portant par exemple sur la conservation d'espèces et d'habitats, la protection des sols, l'amélioration de la qualité de l'air ou de l'eau, la gestion des déchets ou encore l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique.

Les invertébrés fournissent des services écosystémiques vitaux tels que la pollinisation et l'amélioration de sols. Pourtant, malgré leur importance, leurs populations diminuent rapidement dans toute l'Europe en raison de la perte d'habitats naturels, de l'intensification de l'agriculture, de la pollution, de l'utilisation de pesticides, des espèces exotiques envahissantes et du changement climatique.

Entre 1992 et 2018, LIFE a soutenu plusieurs projets sur les invertébrés figurant à l'annexe II et à l'annexe IV de la Directive Habitats. Etant donné qu'il reste encore beaucoup à faire pour protéger les invertébrés européens menacés, LIFE espère recevoir davantage de demandes de financement sur la conservation des invertébrés, y compris celles mettant en œuvre l'initiative de l'UE sur les pollinisateurs.

Depuis 2014, le programme LIFE s'est également ouvert aux espèces d'invertébrés répertoriées comme menacées dans les listes rouges européennes de l'UICN.

Ce fait nous a permis de déposer notre projet LIFE et d'obtenir un cofinancement européen de 60 % pour les actions en faveur du Criquet de Crau en danger critique d'extinction.

Les principales actions du projet LIFE « SOS Criquet de Crau »

Les actions sont groupées autour de quatre objectifs majeurs :

1. Étendre les surfaces d'habitat favorable : réouverture du coussoul et adaptation de la gestion pastorale ;
2. Réduire les menaces telles que la prédation par les oiseaux insectivores en colonie ;
3. Améliorer la reproduction en captivité et démarrer un programme de réintroduction ;
4. Communiquer, éduquer et sensibiliser les acteurs locaux, le grand public et les institutions.

1.3. Les porteurs de projet

1.3.a. Le Conservatoire d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est une association régionale de protection de la nature créée en 1975. Il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional (décret n° 2011- 832 du 12 juillet 2011) et agréé par l'État et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement (arrêté du 6 juin 2014). Il est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui réunit 24 Conservatoires. Ses principales missions sont la connaissance de la biodiversité, la protection des espaces naturels et des espèces, la gestion de sites naturels, la valorisation de la nature auprès du public, ainsi que l'accompagnement des politiques publiques en faveur de la biodiversité. Il intervient dans les six départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec près de 50 salariés, appuyés par de nombreux bénévoles, et avec le soutien de plus de 600 adhérents.

→ Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est le **coordinateur du projet LIFE SOS Criquet de Crau**. Il est chargé de la coordination technique, administrative et financière, il est responsable des actions de communication et de sensibilisation du projet. Par ailleurs, il a déjà été associé à plusieurs LIFE (Tortue d'Hermann, Vipère d'Orsini, etc.).

Plus d'infos : www.cen-paca.org

1.3.b. La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est investie de quatre missions, définies dans le Code rural (art. L510-1 CRPM) :

- Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières
- Accompagner, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi
- Contribuer par les services qu'elle met en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytos et à la lutte contre le changement climatique
- Assurer une fonction de représentation auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Par ailleurs, la Chambre d'agriculture est co-gestionnaire depuis 2004 de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau. Elle est notamment en charge de la gestion, de l'animation et du suivi des actions de pâturage dans la Réserve.

→ La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est **porteur associé du projet LIFE SOS Criquet de Crau**. Elle pilotera les actions liées au pâturage et participera à la mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation.

Plus d'infos : <https://paca.chambres-agriculture.fr/la-chambre-dagriculture-des-bouches-du-rhone>

1.3.c. Le Parc zoologique de la Barben

Situé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Zoo de La Barben a trois missions : conservation, éducation et recherche. Fort de ses 50 ans d'existence, et membre de l'EAZA (Association européenne des zoos et aquariums) depuis 1995, le Parc zoologique de La Barben présente 21 espèces en EEP (Programmes d'élevage européens). Ses équipes ont ainsi acquis de l'expertise dans l'élevage d'espèces variées et difficiles à reproduire, notamment les reptiles.

→ Le Parc zoologique de La Barben est **porteur associé du projet LIFE SOS Criquet de Crau**. Sa proximité avec la plaine de la Crau (20 km à vol d'oiseaux) est un atout majeur dans le cadre du projet LIFE SOS Criquet de Crau : grandes similarités de climat et de biotope permettant d'envisager l'élevage en extérieur et un élevage complet ex-situ, et distances de transport des criquets et oothèques réduites. Par ailleurs, le Parc de La Barben participera aux actions de communication et de sensibilisation du projet. Accueillant chaque année près de 300 000 visiteurs aux profils très divers, il a un rôle unique de sensibilisation à la protection de la biodiversité, notamment auprès des écoles et du grand public de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Zoo de La Barben participera également aux actions de sensibilisation. Le service pédagogique développe depuis plus de dix ans des outils et savoir-faire permettant de transmettre efficacement les messages de sensibilisation et de conservation.

Plus d'infos : <https://www.parcanimalierlabarben.com>

1.3.d. Le Parc zoologique de la Citadelle de Besançon

Le Muséum de Besançon est un établissement atypique à plus d'un titre. Répondant aux grandes missions des muséums et des parcs zoologiques : la recherche, l'étude et la diffusion des connaissances, la conservation des collections, la valorisation du patrimoine scientifique et naturel. Il articule son discours autour de deux pôles complémentaires : collections d'histoire naturelle d'une part, et secteurs animaliers

vivants d'autre part. Ce dernier comprend l'Aquarium (poissons d'eau douce), le Noctarium (mammifères et amphibiens nocturnes), le Jardin zoologique (mammifères et oiseaux exotiques) et l'Insectarium (arthropodes et amphibiens exotiques).

→ Le Parc zoologique de la Citadelle de Besançon est **porteur associé du projet LIFE SOS Criquet de Crau**. L'Insectarium de la Citadelle est l'un des plus complets et des plus intéressants sur le plan européen, tant pour le grand public que pour les scientifiques. Novateur dans son domaine, il est riche de la diversité des spécimens présentés dans un espace aménagé pour la pédagogie du public. Dédiée au monde fascinant des arthropodes, avec plus de 90 espèces en élevage, l'équipe animalière se forme continuellement à l'élevage d'espèces rares et menacées depuis maintenant presque 30 ans. Plusieurs espèces d'orthoptères ont été reproduites avec succès.

Le Parc zoologique du Muséum bénéficie d'un service vétérinaire constitué par deux vétérinaires à temps plein expérimentés et d'un interne vétérinaire diplômé. Le service participe à des études en partenariat avec des institutions scientifiques. Disposant d'une clinique vétérinaire dédiée, à l'intérieur du site de la Citadelle au sein même du Parc zoologique, du matériel est à disposition pour effectuer des premières analyses. Sa grande expérience contribuera à améliorer l'élevage ex situ dans le cadre du projet LIFE SOS Criquet de Crau. En outre, le Parc zoologique participera aux actions de communication et de sensibilisation du projet. Il a également été bénéficiaire associé du projet LIFE04 Apron II.

Plus d'infos : <https://www.citadelle.com>

2. Création d'un site internet

2.1. Les objectifs et attentes

Elément obligatoire du volet communication d'un projet LIFE, le site internet du projet doit permettre d'assurer la visibilité du projet au niveau local mais aussi sur les territoires national et européen. Il s'agit de diffuser largement l'information auprès de différents publics (cf. site internet : https://cinea.ec.europa.eu/life/communication-and-gdpr-rules_fr).

Les actions de communication et la sensibilisation du public sont donc des actions importantes du projet « LIFE SOS Criquet de Crau ». Le site internet doit permettre de :

- **Faire connaître le Criquet de Crau, ses menaces et en quoi il est important de le préserver.** Le Criquet de Crau ne vit que dans la Plaine de la Crau, on ne le trouve nul par ailleurs. Il est donc quasi-inconnu du public. Pourquoi tant d'effort pour un insecte ? Parce que le Criquet de Crau est une espèce dite « parapluie », c'est-à-dire que la préservation de cette espèce très rare et menacée revient à protéger son milieu naturel et toutes les espèces associées à ce milieu. Ainsi, il conviendra de montrer l'interdépendance entre le Criquet de Crau, les autres espèces animales et végétales, son habitat steppique et les activités humaines.
- **Valoriser les actions mises en œuvre dans le cadre de ce projet LIFE et les partenariats bénéfiques pour la conservation du Criquet de Crau.** Le projet LIFE comporte de multiples actions, certaines d'entre elles sont de véritables défis qui intéresseront les acteurs de la conservation et qui pourront servir d'exemples à suivre. Il sera donc indispensable de valoriser les résultats. De plus, mettre en avant les acteurs qui contribuent par des pratiques vertueuses à la conservation du Criquet de Crau peut **donner envie de s'engager** dans la protection de cette espèce et plus largement de la nature.

2.2. Les cibles

Le site internet devra répondre aux exigences de différents groupes de visiteurs dont les cibles suivantes :

Le grand public correspond aux citoyens français et internationaux. Il s'agit de leur permettre de mieux comprendre les liens et les interactions qui existent dans le monde vivant, de les sensibiliser à l'importance de la préservation des espèces et des milieux qui les abritent.

Cet utilisateur recherchera des informations générales sur le Criquet de Crau et son habitat.

Le public scolaire et les enseignants. Acteurs à part entière dans le relais de la préservation, les enfants, les jeunes et les jeunes adultes seront de bons ambassadeurs du Criquet de Crau auprès de leur entourage. Des actions de communication spécifiques (outils pédagogiques, interventions scolaires) destinées à ce public seront mises en œuvre et valorisées sur le site internet.

Les acteurs locaux sont des utilisateurs ayant une incidence et/ou un droit décisionnel sur un territoire. Il peut s'agir d'élus locaux, d'entreprises, de propriétaires fonciers...

Leurs intérêts ne coïncident pas toujours avec ceux du projet LIFE. Il faudra donc parfois les convaincre pour obtenir leur adhésion au projet.

Les agriculteurs et éleveurs. Il peut s'agir d'exploitants agricoles, d'éleveurs...

Ce groupe recherchera potentiellement des conseils et « bonnes pratiques » pour réaliser ses activités de manière cohérente avec le respect de l'environnement.

Les experts désignent l'ensemble des chercheurs, scientifiques, naturalistes... pouvant s'intéresser à diverses informations sur le Criquet de Crau, ainsi que sur les actions de préservation lui étant associées.

Les partenaires se divisent en deux groupes :

- Le partenaire technique (institution, association dont les intérêts coïncident avec ceux du projet LIFE, gestionnaire d'espaces naturels...)
- Le partenaire financier (qu'il soit public ou privé)

Le partenaire technique sera intéressé par les résultats d'études et peut chercher à en contacter les auteurs. Le partenaire financier désire surtout être mis en avant, notamment à travers le(s) projet(s) qu'il soutient.

2.3. Exemple d'arborescence (à titre indicatif à ce stade)

L'arborescence est pensée pour que **toutes les informations clés disponibles sur le site soient accessibles en deux clics maximum**. Elle repose sur un premier menu avec onglets déroulants permettant d'accéder à quatre grandes sections (Le projet LIFE, Le Criquet de Crau, Les actions du projet LIFE, Espace pédagogique).

Page d'accueil

- Photos immersives en-dessous de l'en-tête.
- Actualités avec titre et photo en plus petit en-dessous des photos immersives. Ces articles pourraient apparaître dans les pages « Les actions » en fonction de leur contenu.
- Il sera possible de revenir à la page d'accueil en cliquant depuis n'importe quelle page du site.
- Le bandeau de menu devra toujours apparaître sur l'écran malgré le défilement vers le bas de la page.

Menu horizontal

/ Le projet LIFE

- / Présentation (Qu'est-ce qu'un LIFE ? Les objectifs et les enjeux du projet LIFE SOS Criquet de Crau)
- / Les porteurs du projet
- / Les co-financeurs
- / Autres partenaires
- / Contact

/ Le Criquet de Crau et le coussoul

- / Qui est le Criquet de Crau ?
- / En danger critique d'extinction
- / Son habitat, le coussoul
- / Une espèce parapluie / autres espèces du coussoul

/ Les actions du projet LIFE

- / Gestion de son habitat
- / Réduire ses menaces

/ Elevage en captivité et réintroduction

/ Communiquer et sensibiliser

/ Espace pédagogique

En-tête

- Par exemple : Logo LIFE SOS Criquet de Crau à gauche, logo CEN PACA à droite ou LOGO LIFE Europe + logo Natura 2000
- Drapeaux anglais et français pour les 2 langues
- Barre de recherche

Pied de page

- Nous suivre (Facebook + Instagram)
- Contacts
- Espace presse
- Liens utiles
- Mentions légales
- Politique de cookies
- Protection des données
- Les logos des porteurs du projet LIFE (CEN PACA, Chambre d'agriculture 13, zoos de La Barben et Muséum Besançon) et co-financeurs français + découvrir tous les partenaires (lien qui renvoie vers la page « autres partenaires »)

Barre latérale

- Médiathèque (intégration des vidéos, podcasts, photos, documents PDF) sous forme de picto éventuellement
- Actualités sous forme de picto éventuellement

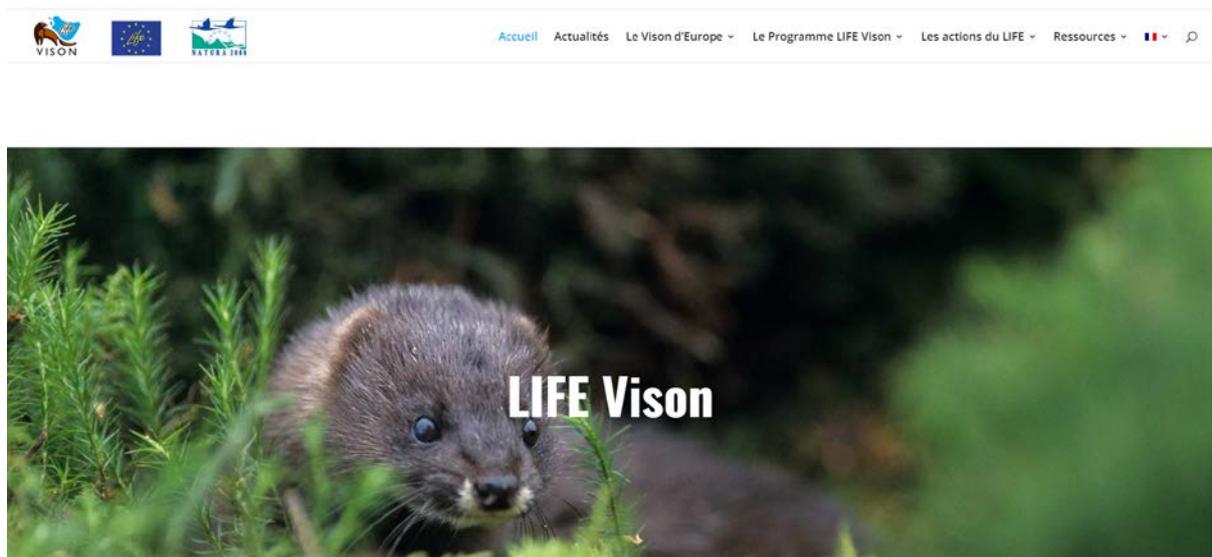
2.4 Exemples de sites web

Ces exemples de sites internet pourront inspirer les prestataires (cf. également [Communication and GDPR rules \(europa.eu\)](#))

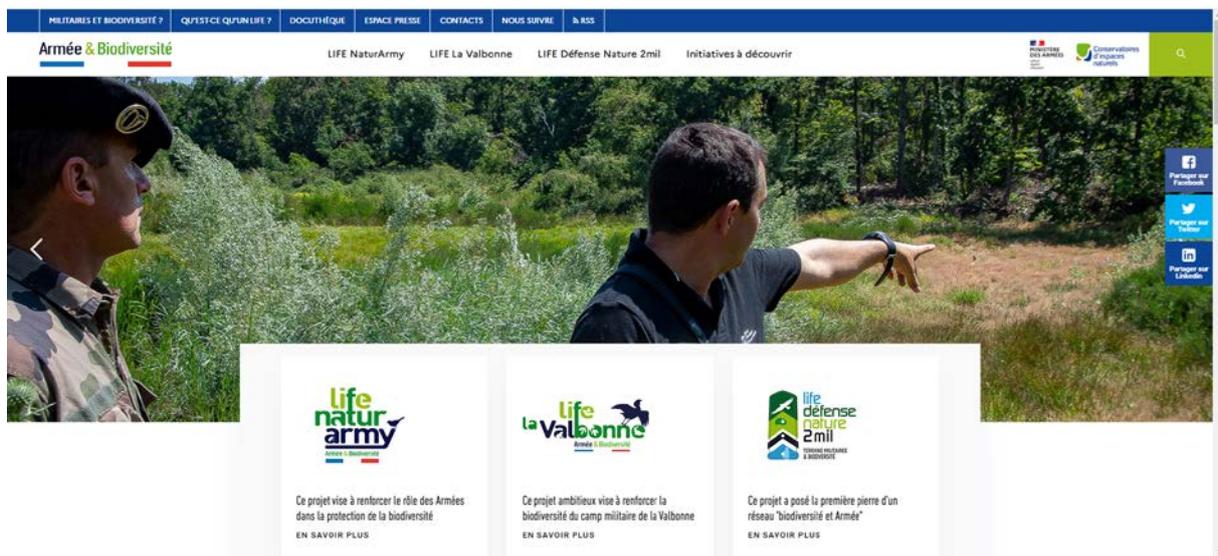
<https://www.parcanimalierlabarben.com/>

Pour sa navigation intuitive et sa simplicité

<https://lifevison.fr/>



<https://www.lifeterrainsmilitaires.fr/>



[Home - LIFE FRANCA - Flood Risk Anticipation and Communication in the Alps](#)






[HOME](#) [THE PROJECT](#) [BENEFICIARIES](#) [DIARY](#) [SCHOOLS](#) [MATERIAL](#) [CONFERENCES](#) [PORTAL](#)

BETTER TO ANTICIPATE

LIFE FRANCA is a European project focusing on flood risk anticipation and communication in the Alps

[LIFE Connexions - Life Connexions \(life-connexions.eu\)](http://life-connexions.eu)




[Contact](#)

[CE PROJET](#) [LA NATURE QUE NOUS PROTÉGEONS](#) [NOS ACTIONS](#) [VOUS ÊTES CONCERNÉS](#) [NOS PUBLICATIONS](#) [FAQ](#)

BIENVENUE SUR LE SITE DU LIFE CONNEXIONS

Un projet visant à connecter un réseau de plus de 500 hectares de réserves naturelles!

Résumé du projet LIFE Connexions

Ce 1er janvier 2021 marque le début d'un nouveau projet LIFE intitulé « **Actions prioritaires pour la connexion de prairies, pelouses, forêts humides et espèces associées en régions wallonne (BE) et Grand Est (FR)** », ou « LIFE Connexions » en abrégé. Dans la continuité des projets LIFE Herbages et LIFE Prairies bocagères, l'objectif est de restaurer la biodiversité et de maintenir des habitats naturels menacés et de leur assurer une résilience en sites Natura 2000. L'a mission principale est d'allier des actions au fauquier de la

3. Récapitulatif de la demande

3.1. Contenu, organisation et graphisme

La présente consultation a pour objet la réalisation d'une part du « front office » (aspect graphique, fonctionnel, structurel et ergonomique du site visible par les internautes) **et du « back office »** d'autre part (outil de publication accessible par navigateur Internet et réservé aux rédacteurs). Le prestataire se charge dans sa totalité de la conception technique du site et tenant compte de l'**arborescence** proposée (p9-10).

Le site doit être simple, moderne, intuitif et ergonomique, fonctionnel et lisible.

Les porteurs du projet « LIFE SOS Criquet de Crau » se chargeront de l'intégration des contenus pour l'ensemble des pages du site. Cependant, quelques textes et photos seront fournis au prestataire pour le développement graphique et technique du site.

Le développement technique doit permettre au nouveau site d'être évolutif en fonction de besoins ultérieurs (ajout de nouvelles fonctionnalités compatibles avec le socle technique). Les porteurs du projet « LIFE SOS Criquet de Crau » doivent pouvoir administrer le site de manière autonome : ajouter/modifier des pages/articles, ajouter/modifier des catégories, modifier l'arborescence, etc. **Le CMS Wordpress sera privilégié.**

Le site Internet sera disponible en deux langues : français (dès le 28 février) et anglais (plus tard) pour certaines pages. Les porteurs de projets se chargeront de la traduction des pages et de leur intégration dans le site.

Plusieurs fonctionnalités sont à développer :

- Moteur de recherche
- Carrousel d'images
- Médiathèque
- Bouton partage réseaux sociaux sur certaines pages (actualités notamment)
- Deux boutons permettant de choisir de consulter le site en langue française ou en langue anglaise

La conception du logo et de l'identité visuelle avec une charte graphique sera prochainement attribuée à un prestataire. Ces éléments seront communiqués au prestataire retenu pour le site internet au plus tard au début du mois janvier (**logo et identité visuelle**).

Le nouveau site répondra aux normes du caractère adaptatif ou **responsive design** (adapté aux tablettes, smartphone, écran d'ordinateur de différentes tailles). Un **certificat d'authentification https** sera prévu.

Le prestataire devra également permettre la **gestion des droits d'accès** aux contributeurs et administrateurs pour le back office.

Le site sera testé et optimisé pour l'ensemble des navigateurs existants (Chrome, Firefox, Internet Explorer...) et toutes les configurations MAC, PC, Android, iPod, etc.).

3.2. Nom de domaine, hébergement et maintenance

Le **nom de domaine** sera : lifecriquetdecrau.fr

Le prestataire se chargera de la gestion et du renouvellement annuel du nom de domaine.

Le prestataire proposera un **hébergement** sécurisé pour ce site web.

Le prestataire proposera dans son offre un **contrat de maintenance annuel** permettant :

- des mises à jour du CMS utilisé
- des corrections d'erreurs bloquant le bon fonctionnement du site
- des modifications de programmation pour les contenus non administrables
- une sauvegarde hebdomadaire du site web

Précision : le nouveau site devra être accessible au moins cinq ans après la fin du projet LIFE, c'est-à-dire jusqu'à fin 2030.

3.3. Référencement et statistiques

Afin d'assurer un bon **référencement** naturel du site, le prestataire proposera et chiffrera également plusieurs stratégies d'optimisation du référencement :

- Planifier le nommage des pages (mots clés)
- Nommer, titrer et donner un texte alternatif à chaque photo et éléments graphiques
- Optimiser les URL (visibilité pour l'internaute et les moteurs de recherche)
- Assurer le référencement initial du site

Le prestataire devra permettre un accès en ligne des **statistiques de fréquentation** du site, type Google Analytics.

3.4. Droits et propriétés

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les porteurs associés du projet conserveront la propriété de l'ensemble des pages, images, graphismes, icônes et autres contenus créés pour le site.

3.5. Modalités de livraison du site

Le site sera livré avec :

- Une arborescence détaillée à partir de celle proposée par le Conservatoire (cf. p9-10).
- Une notice descriptive du site et de son fonctionnement, de la version du code utilisé et des navigateurs compatibles, de la création de mots de passe pour les droits d'utilisateurs.
- Un mode d'emploi de l'outil de publication.

- Les fichiers informatiques sources (pages HTML, graphismes, bases de données, programmes, etc.) pour des développements ultérieurs en dehors de la présente commande.

Après vérification de la conformité du site par rapport au cahier des charges, il sera rédigé un procès-verbal de réception et d'installation du site. Trois mois après réception et installation, il sera effectué un procès-verbal du bon fonctionnement général du site.

3.6. Budget

Le budget maximum pour ce projet est de 15 000 euros TTC comprenant le développement graphique et technique, la prise en charge par le prestataire du dépôt et du renouvellement du nom de domaine, de l'hébergement et de la maintenance. Un acompte de 30 % sera versé à la signature du contrat d'engagement et le solde sera versé à la livraison du site web.

4. Réponse à la consultation

4.1. Proposition financière et technique

La proposition financière et technique devra être présentée de façon lisible, explicite et détaillée en respectant les missions ci-dessous :

- 1. création graphique
- 2. développement technique et mise en ligne avec référencement
- 3. maintenance
- 4. nom de domaine et hébergement

Préciser dans votre proposition les tarifs pour les options éventuelles. Chaque mission fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier pour chacune des prestations, le prix hors taxes et toutes taxes comprises, les détails techniques et juridiques, la présentation des intervenants à chaque étape. D'autres prestations pourront être proposées par le prestataire.

Si le candidat répondant à la présente consultation n'est pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée, il fournira une attestation rédigée par les services fiscaux compétents, mentionnant l'article du code général des impôts justifiant de l'exemption. Cette attestation sera jointe à la réponse à la présente consultation.

Le prestataire doit répondre à toutes les missions en tant que responsable et coordinateur de la totalité de la prestation et interlocuteur unique des porteurs du projet LIFE SOS Criquet de Crau, en précisant le cas échéant à quelle société il confie la sous-traitance.

Une éventuelle remise commerciale sera spécifiée (pourcentage, montant hors taxes et toutes taxes comprises) pour chaque poste ou sur la globalité du devis.

4.2. Délais d'exécution et de réception

Le site livré doit être en ligne le 28 février 2022 au plus tard. Cette date est impérative vis-à-vis de nos financeurs.

Rétroplanning prévisionnel :

Actions	Echéances
Période d'essai de 3 mois	01/03/21 au 31/05/21
Mise en production (mise en ligne)	28/02/22
Corrections/tests	10/02/22 au 28/02/22
Intégration des textes et photos (CEN PACA)	10/02/22
Validation de la solution technique	10/02/22
Développement technique	01/02/22

Actions	Echéances
Validation des maquettes graphiques	01/02/22
Propositions Maquettes graphiques	20/01/22
Transmission logo et identité visuelle (CEN PACA)	06/01/22
Transfert de quelques contenus pour construction du site (CEN PACA)	15/12/21
Cahier des spécifications	08/12/21
Sélection du prestataire	22/11/21

La mise en production du site fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux parties. Trois mois après la réception et l'installation, il sera effectué un procès-verbal du bon fonctionnement général du site.

Le travail nécessitant de nombreuses validations, le prestataire devra fournir régulièrement des états intermédiaires de son travail.

Il devra s'engager sur la transmission rapide, par tout moyen à sa convenance, des dits états et ce, afin de ne pas retarder le processus de mise en ligne.

Compte tenu du caractère impératif du respect des délais pour la conduite du projet, une pénalité de 100 euros TTC par jour sera due par le prestataire par jour de retard dans la réalisation de la mission, excepté si le maître d'ouvrage a prolongé ce délai ou si le retard lui est imputable.

4.3. Envoi des propositions

Les réponses au cahier des charges peuvent émaner d'entreprises individuelles ou de groupement d'entreprises. Dans le cas de groupements d'entreprises, les candidats indiqueront clairement s'il s'agit de sous-traitance ou de co-traitance et, dans tous les cas, la nature exacte des prestations et facturations relevant de chaque membre du groupement.

Les propositions sont à adresser par e-mail ayant pour objet « Candidature – Création du site internet LIFE SOS Criquet de Crau - LIFE20 FR/NAT/000080 » à Irène Nzakou et Lisbeth Zechner : irene.nzakou@cen-paca.org ; lisbeth.zechner@cen-paca.org au plus tard le 16 novembre 2021 à 17h.

Les propositions doivent comporter :

- 1/ un devis rédigé permettant d'identifier pour chacune des prestations, le prix hors taxes et toutes taxes comprises, les détails techniques et juridiques, la présentation des intervenants à chaque étape ; **la mention « LIFE SOS Criquet de Crau - LIFE20 NAT/FR/000080 – action E1.3 » doit apparaître sur le devis.**
- 2/ une description des prestations fournies en réponse au présent cahier des charges
- 3/ une copie du présent cahier des charges approuvée et paraphée par le prestataire
- 4/ une présentation de la méthodologie du travail
- 5/ un ou des modèles de site internet pouvant répondre aux exigences du Conservatoire

- 6/ une liste de réalisations, notamment dans le domaine de l'environnement, ou de référents
- 7/ un calendrier de réalisation avec un engagement sur la date de mise en ligne
- 8/ une attestation, signée par les services fiscaux, de non assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée si l'organisme ne facture pas de taxe sur la valeur ajoutée
- 9/ un document faisant apparaître le numéro SIRET ou SIREN
- 10/ les statuts ou la raison juridique du prestataire candidat

4.4. Modalités d'exécution

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse positive ou négative. Les propositions incomplètes seront exclues de la consultation.

4.5. Critères de sélection des propositions

Les propositions seront examinées et classées en fonction des critères suivants :

- Critères techniques (60 %) : conformité de l'offre aux dispositions du présent cahier des charges ; qualité graphique et esthétique de réalisations similaires ; pertinence des choix technologiques
- Prix hors taxes et toutes taxes comprises de chacun des postes et de l'ensemble (40 %)

4.6. Contact de suivi de projet

Des informations techniques complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

Irène Nzakou, chargée de communication au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Ligne directe : +33 4 42 26 74 31

Tél. portable : +33 7 72 29 79 19

irene.nzakou@cen-paca.org

Lisbeth Zechner, Cheffe de projet "LIFE SOS Criquet de Crau"

Standard Maison de la Crau : +33 4 90 47 02 01

Portable : +33 6 31 49 66 21

lisbeth.zechner@cen-paca.org

Annexes

Les porteurs du projet LIFE SOS Criquet de Crau

www.cen-paca.org

<https://paca.chambres-agriculture.fr/la-chambre-dagriculture-des-bouches-du-rhone>

<https://www.parcanimalierlabarben.com>

<https://www.citadelle.com>

Sur le Criquet de Crau et d'autres espèces d'insectes

<https://cen-paca.org/decouvrir/les-especes-emblematisques/insectes/criquet-de-crau/>

Film « Un secret de la steppe »

[Prionotropis azami Uvarov, 1923 - Criquet hérisson, Criquet des Grands-Plans-Description, fiches détaillées \(mnhn.fr\)](#)

[Prionotropis rhodanica \(Crau Plain Grasshopper\) \(iucnredlist.org\)](#)

[LIFE webinar: Stepping up to save bugs - YouTube](#)

Préconisations de la Commission européenne pour la communication :

https://cinea.ec.europa.eu/life/communication-and-gdpr-rules_fr



Plaine de la Crau © Lisbeth Zechner - CEN PACA

Siège du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

4, avenue Marcel Pagnol

Immeuble Atrium Bât B.

13 100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

Email : contact@cen-paca.org

www.cen-paca.org

Pôle Bouches-du-Rhône

Maison de la Crau

2, Place Léon Michaud

13310 Saint-Martin de Crau

Tél : 04 92 34 40 10